

APPEL A CANDIDATURES

La Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie est susceptible de recruter **en CDD pour une durée d'un mois, à temps complet** et dans les plus brefs délais :

Un Enquêteur pour la conduite d'enquêtes agricoles (H/F) **ROME : M1401**

À la demande de l'ensemble des acteurs agricoles, une enquête agricole a été lancée à la fin de l'année 2025 afin d'établir « une photographie » de l'agriculture calédonienne. Ce projet, piloté par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est conduit dans un cadre interinstitutionnel associant le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie par l'intermédiaire de la DAVAR, les provinces, la CAP-NC et l'agence rurale.

Sous la supervision de la DAVAR, l'enquêteur/l'enquêtrice assure les missions suivantes :

- Prendre les rendez-vous auprès des exploitants agricoles
- Réaliser des enquêtes de terrain auprès des agriculteurs (entretiens en face-à-face)
- Collecter des données fiables et complètes
- Vérifier la cohérence et la qualité des informations recueillies
- Saisir les données sur un outil numérique (tablette)
- Respecter strictement les règles de confidentialité et d'éthique de l'enquête
- Remonter les difficultés rencontrées sur le terrain

Localisation :

- Poste positionné selon les exigences liées au poste et la domiciliation du candidat. Possibilité : zones de Bourail à Boulouparis, Grand Nouméa, VKPP, Canala à Touho, Grand Nord.
- Déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire

Profil souhaité :

- Niveau bac (ou équivalent), bac+2 apprécié
- Formation ou expérience en agriculture
- Expérience en enquêtes de terrain est un atout
- Bonne capacité de communication et d'écoute
- À l'aise avec les outils numériques (tablette)
- Sens de l'organisation et respect de la confidentialité
- Disponibilité pour des déplacements fréquents
- Permis B + véhicule obligatoire

Les candidats(es) intéressés(es) doivent adresser, au plus tard **Dimanche 15 Mars 2026**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture et de la pêche – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail rh@cap-nc.nc leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le territoire si non citoyen(ne) calédonien(ne).

Les personnes retenues sur dossier seront convoquées pour un entretien devant le comité de recrutement.

La Chambre d'agriculture et de la pêche se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cet appel à candidatures.

Le Directeur Général,



Guylain DE COUDENHOVE